

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 MAI 2016

Etaient présents sous la présidence de Francis ERARD :

Raynald Royère, Christian Coignot, Jean-Pierre Brunet, Jean-Pierre Gatouillat, Denis Philippe, Marcel Spilmann

Assistaient également à la réunion :

Christine Robillard, Marie-Laure Hrvoj

Absent excusé :

Vincent Blanchot

1/ approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 1^{er} février 2016.

2/ désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mr Jean-Pierre Brunet est élu secrétaire.

3/ vote du compte administratif et du compte de gestion 2015

Le vice-président présente le compte administratif 2015 qui est en parfaite conformité avec le compte de gestion de Mme Le Percepteur de Pont Saint Marie et qui est arrêté aux sommes suivantes :

- section de fonctionnement : excédent de 20 643.08 €
- section d'investissement : excédent de 8.65 €

La situation financière au 1^{er} janvier 2016 présente donc un excédent global de 20 651.73 €.

Le rapport mis aux voix est adopté :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	7	0	0

4/ cession du véhicule pompier et autre matériel

Le président rappelle qu'une réunion a été organisée entre les Maires des communes de Saint Lyé et Macey et les chefs de corps des CPI pour faire le point des équipements. Il ressort de cet échange que les CPI des deux communes n'ont pas besoin du véhicule appartenant au SIGE et qui est à ce jour inutilisé, en raison de sa non-conformité.

Le président suggère donc au comité syndical de céder le véhicule, d'autant qu'il a trouvé un collectionneur intéressé au prix de 1 500 €.

Par ailleurs, il propose à l'assemblée de répartir entre les deux CPI le matériel disponible au SIGE comme suit :

- 4 échelles, un dévidoir et du petit matériel d'intervention : CPI de Saint Lyé
- Cuve à eau et pompe : CPI de Macey

Le comité syndical charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour régulariser la cession du véhicule.

Le Maire de Saint Lyé va rencontrer le chef de corps du CPI de Saint Lyé pour évoquer le devenir du bâtiment réservé à ce jour aux pompiers et qui est propriété communale.

Le Président va demander aux pompiers de Grange l'Evêque d'assurer le nettoyage des locaux.

Le rapport mis aux voix est adopté :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	7	0	0

5/ festivités

- le président informe le comité que la **commémoration des combats** aura lieu le 12 juin. Le Président souhaite la présence des deux Maires et des pompiers.
- **Festivités du 14 juillet** : sur proposition du Président, le comité syndical accepte de relancer l'idée d'organiser les festivités. Mr Philippe est chargé de contacter Mr Fromont, président de l'APHGE pour les associer à la démarche.

Informations du Président:

- Il dresse la liste des travaux effectués aux écoles par le service technique, dont principalement la peinture de la clôture de l'école primaire
- Il fait part de son refus quant à la demande d'un particulier de bénéficier de la salle des fêtes gratuite pour une manifestation de voitures anciennes sur le hameau
- Il a vendu une tonne de ferraille provenant des combles de l'école primaire qui ont été vidés pour sécuriser le plancher du grenier
- Il signale que les agents du service technique vont procéder à une remise en état des soubassements de l'école

Questions diverses

- Mr Gatouillat s'inquiète de savoir si le Président a une réponse quant à la demande du collectif pour la création de la commune de Grange l'Evêque. Il répond que les maires ont eu officieusement une réponse négative.

Le Président,

Francis ERARD